



La mobilisation du service civique dans les associations sportives sarthoises





Qu'est-ce que le service civique?



L'essentiel en [vidéo](#)



Qu'est-ce que le service civique?

Le Service Civique est un **engagement volontaire** ouvert à tous les jeunes **de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme** ; seuls comptent les savoir-être et la motivation.

D'une durée de **6 à 12 mois** (généralement 8 mois) à raison **d'au moins 24h/semaine**;

Pour l'accomplissement d'une **mission d'intérêt général** dans un des 9 domaines prioritaires pour la Nation (solidarité, environnement, **sport**, etc.);



Qu'est-ce que le service civique?

Au sein d'une association, d'une collectivité ou d'un établissement public **accompagné par un tuteur;**

Indemnisé par l'État (467,34 euros/mois) et par la structure d'accueil* (106,31 euros en nature ou en espèces) **soit un total de 573,65 euros;**

Ouvrant droit à un régime complet de **protection sociale** financé par l'État.

Les associations bénéficient d'un soutien de l'État de 100 euros/mois au titre des frais exposés pour assurer le tutorat et l'accompagnement du jeune volontaire.



Qu'est-ce qu'une mission de service civique?



Exemples de missions de service civique dans le sport

- **Aller à la rencontre des publics éloignés du sport** (femmes, jeunes en difficulté d'insertion, personnes isolées, personnes handicapées, etc.) en communiquant sur les activités du club afin de **favoriser leur intégration** et leur participation.

- **Participer à l'accueil des jeunes pratiquants, assister l'encadrant** (bénévole ou professionnel) dans l'organisation des séances d'activités physiques et sportives, **faire le lien lors des « interours »** en diffusant les actualités du club auprès des adhérents.





Exemples de missions de service civique dans le sport

- **Proposer des événements sportifs favorisant le lien et la mixité sociale** et participer à leur organisation (ex: journée parents/enfants; "j'invite une copine").
- **Encourager l'implication bénévole des jeunes** au sein de l'association (ex: création et animation d'une commission jeune).
- **Être à l'écoute des attentes et besoins** des adhérents et de leurs parents et être un "médiateur" auprès des dirigeants (ex: création d'une boîte à idées).





Exemples de missions de service civique dans le sport

- **Enrichir les outils de communication**, animer un blog, les réseaux sociaux ou le site Internet afin de valoriser les initiatives.
- **Sensibiliser un jeune public à l'arbitrage** (ex: Journée de l'arbitrage).
- **Interventions sur les valeurs éducatives et citoyennes du sport** et les bienfaits de la pratique sportive.





Les points de vigilance

Service Civique (lien de collaboration) ≠ Emploi/Stage (lien de subordination)

Un service civique (engagement) n'est pas un emploi aidé (démarche professionnalisante)

Pas d'encadrement en autonomie d'une pratique sportive (même si le volontaire dispose des qualifications)



Comment obtenir un agrément pour accueillir un volontaire?



L'essentiel en [vidéo](#)



La demande d'agrément

Télécharger le dossier de demande d'agrément sur

service-civique.gouv.fr

**Envoi du dossier complet à la DDCS
(délai moyen de délivrance de l'agrément: 2 mois)
AGREMENT VALABLE 2 ANS**



Les obligations de la structure agréée



Le rôle du tuteur



**Témoignage d'un tuteur
Daniel ROUSSEAU (SOM)**



L'agrément collectif et l'intermédiation

Possibilité de solliciter un agrément collectif (départemental, régional, national, fédéral) au bénéfice de ses membres affiliés (ligues, comités, clubs) pour l'accueil de volontaires dans le cadre de conventions d'intermédiation (mise à disposition).



L'agrément collectif et l'intermédiation

L'exemple de Profession Sport et Loisirs





Bilan du service civique 5 après

AU 9 MARS 2015

85 000 JEUNES

- dans plus de 5 000 structures agréées (80% d'associations);
- **12,8% des missions dans le domaine du sport (20,4% en Sarthe);**
- 900 volontaires depuis 2010 en Sarthe (4 500 au niveau régional);
- **Depuis 2010, 175 volontaires dans le domaine du sport en Sarthe.**



Les outils d'accompagnement

- Le site Internet du service civique (actualités, guides, FAQ);
- Des formations de tuteurs en Sarthe pour échanger et partager ses expériences;
- Des formations civiques et citoyennes à disposition;
- Des regroupements de volontaires (Carrefour des engagés);
- Des newsletters mensuelles d'informations départementales.





Vos contacts à la DDCS

Catherine CLOUET-ANCLA (02 72 16 42 89)

catherine.clouet-ancla@sarthe.gouv.fr

Brieuc MATHOREZ (02 72 16 42 84)

brieuc.mathorez@sarthe.gouv.fr

Catherine CHAUFFRAY (02 72 16 42 81)

catherine.chauffray@sarthe.gouv.fr



 Service Civique  @ServiceCivique



L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE VOUS **REMERCIE** pour
VOTRE ENGAGEMENT